CPIE des Pays de l'Oise

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement





LES HIRONDELLES

COMMENT COHABITER SEREINEMENT AVEC ELLES?

Parmi les 5 espèces d'hirondelles présentes en France, l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre sont les plus couramment observées aux abords de nos maisons.

De retour de migration au printemps, elles regagnent le nid utilisé l'année précédente et y resteront jusqu'en août, avant de repartir en Afrique passer l'hiver.



Comment faire en cas de travaux sur la façade ?

Réalisez vos travaux en dehors de leur présence, en automne-hiver. La destruction des nids d'hirondelles est interdite et passible d'une amende (art. L415-3 et suivants du Code de l'environnement). S'il y a destruction de nids, remplacez les par des nichoirs adaptés à l'espèce observée.



Leurs fientes dérangent...

Des simples planchettes fixées sous les nids vous permettront d'éviter toutes corvées de nettoyage durant la présence des oiseaux. Nettoyées durant l'hiver, vous n'aurez plus qu'à attendre patiemment le retour des hirondelles au printemps suivant.

En bonus, la présence de ces oiseaux vous permettra de lutter naturellement contre les moustiques !

POUR EN SAVOIR +

Rendez-vous sur: http://www.picardie-nature.org/protection-de-la-faune-sauvage/protection-des-hirondelles/

CPIE des Pays de l'Oise

6/8 rue des Jardiniers - 60300 SENLIS <u>Tél. : 03 4</u>4 31 32 64

contact@cpie60.fr

